



107 médailles du travail remises chez Charal



La remise des médailles s'est déroulée en deux fois. Un groupe de salariés a été invité le matin (photo), un second groupe l'après-midi.

Le directeur de Charal (viandes), Bruno Aurier, a remis des médailles du travail à 107 récipiendaires, vendredi. Dans le détail : 37 médailles en argent (pour 20 ans d'activité professionnelle), 25 médailles de vermeil (30 ans), 33 médailles en or (35 ans), et 12 médailles grand or (40 ans).

L'entreprise Charal (1 050 salariés), après « **deux années difficiles** » en 2012 et 2013, a « **terminé correctement** » l'année 2014, indique Bruno

Aurier, avec des parts de marché « **en hausse de 3 à 4 %** ». Pour cela, le groupe a misé sur deux leviers, le marketing et l'innovation.

Charal, qui avait recruté 30 personnes par le biais du dispositif Pass Ifria (Institut de formation régional de l'industrie alimentaire), continue par ailleurs dans cette voie. Une nouvelle session comprenant 12 personnes a démarré cette semaine.



Charal : seul le directeur n'a pas sa médaille

Saveur et énergie, c'est le slogan de la société. Une fois par an, la remise des médailles du travail chez Charal fait l'événement.

L'entreprise Charal mettait hier ses salariés à l'honneur. Deux vagues de remises de médailles. Tellement ils sont nombreux. 107 récipiendaires répartis entre 37 médaillés d'argent pour 20 ans d'activités professionnelles, 25 médaillés vermeil pour 30 ans d'activité, 33 médaillés d'or pour 35 ans et 12 médaillés grand or pour 40 années. « Avec pour la plupart d'entre eux l'essentiel de leur carrière dans l'entreprise qui emploie 1 050 salariés à Cholet, un effectif relativement stabilisé » selon son directeur Bruno Aurier à ce poste depuis

8 ans et dans l'entreprise depuis 25 ans : « Je pourrais avoir la médaille mais je n'en fais pas la demande. La préfecture n'a donc pas à la valider » ironise le directeur.

Marche en avant

Dans le groupe Bigard, Charal Cholet est le premier site industriel sur les neuf de France et réalise un tiers de l'activité nationale en pesant un tiers des emplois. Il faut redire que la médaille du travail récompense une continuité d'activité professionnelle mais pas l'ancienneté dans une société. Chez Charal, compte tenu de la fidélité des salariés parfois en couple dans la vie, on se rapproche de cette logique.

Après deux années 2012 et 2013

compliquées confrontée à un contexte morose, l'activité reprend sa marche en avant depuis l'an dernier grâce au lancement de produits nouveaux en octobre comme le tendre de bœuf. « Nous sommes dans un métier où les conditions peuvent être considérées comme relativement dures et en même temps il y a cet attachement à l'entreprise et une grande fidélité. La plupart des personnes qui ont reçu une médaille aujourd'hui ont fait l'essentiel de leur parcours chez nous. Les effectifs se renouvellent aussi avec l'arrivée de jeunes dans le cadre des Pass Ifria qui donne satisfaction avec un taux de réussite de près de 90 %. C'est un contrat de qualification sur six mois. Les personnes reçoivent une formation théorique et une formation

sur poste simultanée. Les sessions sont organisées avec une douzaine de personnes. On en fait deux à trois par an. C'est un investissement dans un métier qui requiert beaucoup de savoir-faire. On espère les conserver avec nous. Les certificats de qualification professionnelle constituent le 2^e levier que nous utilisons pour reconnaître les savoir-faires et faire évoluer les carrières de nos salariés qui s'inscrivent volontairement dans cette démarche » poursuit Bruno Aurier. Ce qui laisse espérer d'autres médailles en 2015 « et une croissance de nos volumes » en s'appuyant sur « des campagnes de communication fortes ». Pas de travail sans clients !

Laurent ZARINI

Le Journal des Entreprises – Lundi 2 février 2015